

5^e ANNÉE.

N° 3. — SEPTEMBRE

BULLETIN



DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

Paraissant tous les Trimestres

Siège social : à REIMS



REIMS

MATOT - BRAINE, IMPRIMEUR - LIBRAIRE - ÉDITEUR

Henri MATOT (1888) Fils et Successeur

6, RUE DU CADRAN - SAINT-PIERRE, 6

1911

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société : Extrait du Procès-verbal de la Séance du 9 juillet 1911.
L'oppidum de Reims (Emile Cauly).
La lieue gauloise, mesure linéaire (Emile Cauly).
Causerie sur les médaillons romains trouvés à Reims ou dans la Région (L. Bellevoüe).

La caverne et la chapelle souterraine de Champlieu (L. B.).
Découvertes archéologiques régionales : Description d'une grotte néolithique à Chouilly. — Notice sur la butte de Prouilly (H. Gardez).
Petites nouvelles.
Bibliographie (Ch. Le Goffic.).

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Extrait du Procès-Verbal de la Séance du Dimanche 9 Juillet 1911

Le 9 juillet 1911, à 3 heures 1/2 de l'après-midi, la S. A. C. s'est réunie en Assemblée trimestrielle, dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de Reims, sous la présidence de M. CAULY, Vice-Président, assisté de M. GARDEZ, Trésorier et de M. BOUSSINESQ, Secrétaire-adjoint.

24 membres étaient présents ; 8 s'étaient excusés.

A 4 heures moins le quart, M. BOSTEAUX-PARIS reprend la présidence.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. SAVY présente deux fragments de carreaux vernissés du XII^e ou XIII^e siècle, peut-être même du XIV^e siècle, provenant d'une maison de la rue de Mars.

Un nouveau sociétaire, M. COURTY-LAURENT, de Bignicourt (Ardennes), annonce que ses fouilles dans la commune



lui ont permis de trouver des fibules, des fragments de vases. Il apportera ces spécimens à la prochaine séance. M. BOSTEAUX donne la parole à M. CAULY pour la lecture d'un mémoire sur l'Origine de Reims. Ce travail intéresse surtout les chemins et les enceintes fortifiées de l'ancien oppidum gaulois.

Une discussion s'engage entre MM. CAULY, BOSTEAUX, DEMITRA et SAVY sur les divers retranchements découverts jusqu'à ce jour et pouvant remonter aux époques gauloises.

M. BOSTEAUX estime que le travail de M. CAULY mérite d'être publié dans le bulletin de la S. A. C. Les recherches sur la question ne font d'ailleurs que commencer. Il paraît très probable qu'il y avait même des travaux d'approche sur les divers chemins gaulois aux abords de l'oppidum. Un relevé systématique de ces fossés sera nécessaire, M. BOSTEAUX en a reconnu plusieurs en compagnie de M. Roger CARRÉ. M. BOSTEAUX-PARIS présente ensuite un poignard néolithique retrouvé dans un hypogée à Saint-Souplet, il y a une dizaine d'années. Ceci est une preuve de plus de la présence de l'homme néolithique dans toutes les plaines Champenoises.

M. BOSTEAUX présente encore la reproduction d'un très beau vase gaulois, qui fut le sujet d'une communication au récent Congrès de la Société Française d'Archéologie. Cette communication relative au symbolisme druidique sera reproduite dans le Bulletin.

M. CHANCE présente à son tour un coup de poing chelléen trouvé dans le ballast à Taissy. Malheureusement ce ballast est d'une provenance inconnue.

M. GARDEZ a trouvé également dans le ballast, près de Rilly, une pointe chelléenne en silex d'eau douce, conforme au type reproduit par M. de MORTILLET.

M. MEURISSE a découvert dans un cimetière mérovingien (ferme de Frontigny près de Lor), aux environs de Neufchâtel (Aisne), une belle coupe en verre verdâtre. Il manque quelques morceaux, mais la bordure est complète.

M. BOSTEAUX communique un sceau moyenâgeux à six faces, l'une portant une fleur de lys, une autre le mono-

gramme de Jéhovah. Ce sceau a dû appartenir à une corporation ou confrérie.

M. GUILLEMART expose ensuite un grand nombre de fragments divers acquis par lui, et sur la provenance desquels il désire se renseigner. On croit reconnaître une Astarté phénicienne, un vieux masque égéo-mycénien, une déesse mère de la même civilisation, etc...

Sur la proposition du D^r GUILLAUME, la question des retranchements gaulois et des fortifications de Durocortorum est mise à l'ordre du jour.

LE PRÉSIDENT espère que plusieurs sociétaires feront des fouilles et les coupes nécessaires et apporteront quelques rapports à la prochaine réunion.

La séance est levée à 5 heures 1/2.

L'OPPIDUM DE REIMS

Pour l'impression de ce mémoire, j'ai longtemps hésité, parce qu'il contredit plusieurs historiens rémois, qui sont des maîtres respectés.

Depuis 10 ans, je classais notes et observations sur le sujet, sans parti-pris d'ailleurs, mais par naturelle curiosité, comme un archéologue qui cherche partout la raison des vieilles choses qu'il admire.

Et quand les graphiques, me révélèrent l'Oppidum des Rèmes, immense et formidable, j'ai cru qu'ils mentaient, car je partageais encore l'opinion commune, sur les modestes origines de notre cité.

Cependant, mes derniers scrupules disparurent, quand j'ai vu, la ville ordinaire d'Alésia, prise par César, à la suite d'un siège classique, sortant aujourd'hui de ses fouilles, grande, et doublement fortifiée, comme Durocortorum, la capitale belge.

Août 1911.

Si l'origine de Reims reste incertaine, les fouilles anciennes, et la topographie de son sol partout bouleversé, concourent cependant à en fixer les probabilités. Deux enceintes préhistoriques ont été retrouvées ; l'une centrale, celle de la cité proprement dite, de forme curviligne, et l'autre polygonale, enfermant dans son immense circonvallation, la première, qui formait comme le fit plus tard le capitole ou le donjon, le réduit de la résistance à double échelon. Un espace libre de **huit cents mètres** de largeur les séparait, qu'aucun trait ne pouvait franchir ; il était destiné, comme dans un camp retranché, aux évolutions de la cavalerie qui cantonnait près des abreuvoirs, aux parcs pour les troupeaux ou les fourrages, et dans un champ clos, au campement des tribus pastorales, qui avaient fait à l'abri de ses murs, la concentration de leurs effectifs.

Là ville habitée se fermait sur ce camp par quatre portes intérieures, sensiblement orientées sur les points cardinaux de l'horizon, comme il convient à la capitale d'un grand état, qui rayonne en tous sens. Son mur de terre de soixante pieds de hauteur, sur 4.300 pas (1) de pourtour, en faisait une place très forte, mais d'importance secondaire. Une garnison de six à huit mille combattants devait la défendre pour la sûreté des vingt-cinq mille habitants, qui pouvaient exceptionnellement s'y enfermer, dans le cas d'un siège final, en vivant à l'étroit, sur un terrain de soixante-dix hectares ; petite surface, qui n'aurait couvert que le tiers de l'antique oppidum du *Vieil Reims*, encore visible au confluent de l'Aisne et de la Suippe.

Son plan tracé sur une courbe régulière, présente cette particularité géométrique, que le petit axe égale la moitié du plus grand, ce qui donnait à cette citadelle la forme naturelle et symbolique de l'œuf (2).

César nous apprend qu'en son temps, cette capitale se nommait Durocortorum, et qu'elle était le siège sénatorial des Rèmes, un grand peuple belge, d'origine inconnue.

(1) Environ 3.000 mètres.

(2) Ce point reste douteux cependant ! Un second fossé fut en partie retrouvé, il décrit une demi-circonférence vers l'Est, sur le grand axe comme diamètre. Personnellement, nous pensons qu'il forme partie de l'enceinte primitive, le plan nous l'indique d'ailleurs. Voir la ligne ponctuée !

Si de hauts remblais, partout accumulés pendant son existence de plusieurs millénaires, n'avaient aujourd'hui complètement défiguré son relief, on verrait que sa merveilleuse situation topographique n'est pas l'effet du hasard, mais le résultat d'une étude savante du régime des eaux dans la région. Lorsqu'on rétablit dans la pensée son sol primitif, sur le nivellement général de la campagne voisine, on s'aperçoit que son grand axe fut assis horizontalement en travers d'un vallon à peine creusé, descendant en pente douce et uniforme vers la rivière, qui coule à cinq cents mètres de l'ancienne porte d'Occident. Les eaux de l'extérieur furent drainées par le fossé, dont le trop plein se déversait dans le Jard en cet endroit ; et quand il était comblé de ce côté, il se trouvait à moitié plein à son point culminant.

Son énorme parapet représentait le travail de la garnison pendant cent jours, mais exécuté avec les moyens primitifs des chaînes à porteurs.

Onze chemins en terre, aux voies nombreuses, aussi vieux que la ville elle-même, desservaient directement toutes les directions. Ils aboutissaient à la cité, après avoir franchi le polygone par le pont sur la rivière, ou l'une des huit portes d'angle extérieures, qui formaient les neuf secteurs de la première fortification, où se tenaient les postes généraux de la défense. Pendant la belle saison, les chars légers les sillonnaient en laissant derrière eux, sur le sol nu, des ornières si étroites, qu'on aurait pu croire qu'elles traçaient le récent passage de la charrue du laboureur.

On sortait de la ville par la porte du Nord pour aller à Beauvais *via* Soissons, à Arras *via* Bibrax (1), ou dans le Hainaut (*via* Sissonne). A la porte principale de l'Est, aboutissaient les chemins de Château-Porcien, Attigny, Vouziers et Trèves. De la porte du Sud partaient les chemins de Metz (Barbarie), de Bar-le-Duc et d'Autun, et par la porte de l'Ouest on descendait dans la vallée de la Marne vers Dor-

(1) L'oppidum de Bibrax, géographiquement ou stratégiquement, ne peut se concevoir qu'à Pontavert. Cette place défendant l'entrée du pont sur l'Aisne, était la clef des états de Reims. Quelques fouilles, très superficielles d'ailleurs, ont révélé l'existence d'une ville gallo-romaine importante, avec son palais de marbre, ses statues, etc... ; on y trouva même un de ces fameux dards en fer, qu'on lançait sur les remparts pendant l'assaut.

Le vieux chemin *des Dames* qui traverse tout le Soissonnais *via* Allennant, classé comme gaulois par Peigné-Delacourt, aboutissait à Pontavert.

mans. Les portes extérieures du polygone se fermaient sur les champs par des redans ou des tours (1) qui permettaient aux archers de battre le profil des fossés, dont le tiers seulement étaient baignés par les eaux croupissantes de la Vesle.

Tel nous apparaît dans son ensemble, après vingt siècles d'oubli, l'oppidum formidable des Rèmes, dont les commentateurs de César laissaient à prévoir l'importance, et qu'une garnison de vingt-cinq mille hommes devait défendre, pour abriter une population laborieuse de quatre-vingts mille âmes. La ville fut vraisemblablement ouverte par les romains à l'époque des grands soulèvements qui précéderent l'agonie du patriotisme gaulois, car les historiens rapportent qu'elle était sans défense lorsque Attila fit sa sanglante campagne dans les Gaules en 451. A cette époque, d'ailleurs, les fossés comblés du polygone étaient depuis longtemps transformés en une immense nécropole. Cependant, des vestiges plus vieux de l'industrie humaine existent dans le sol rémois : les silex taillés ne sont pas rares dans les fouilles profondes, et deux hypogées contemporains de l'homme néolithique furent trouvés sur la butte de Saint-Nicaise. Leur architecture si caractéristique, et une petite maçonnerie en craie appareillée avec un ciment calcaire non déterminé (2), nous révèlent une très ancienne civilisation, peut-être moins barbare que celle des Celtes. On peut donc supposer avec vraisemblance, que ceux-ci se sont installés dans la cité conquise et qu'ils en ont complété la défense en élevant la grande circonvallation, conçue d'ailleurs par un génie très différent.

NOTE I

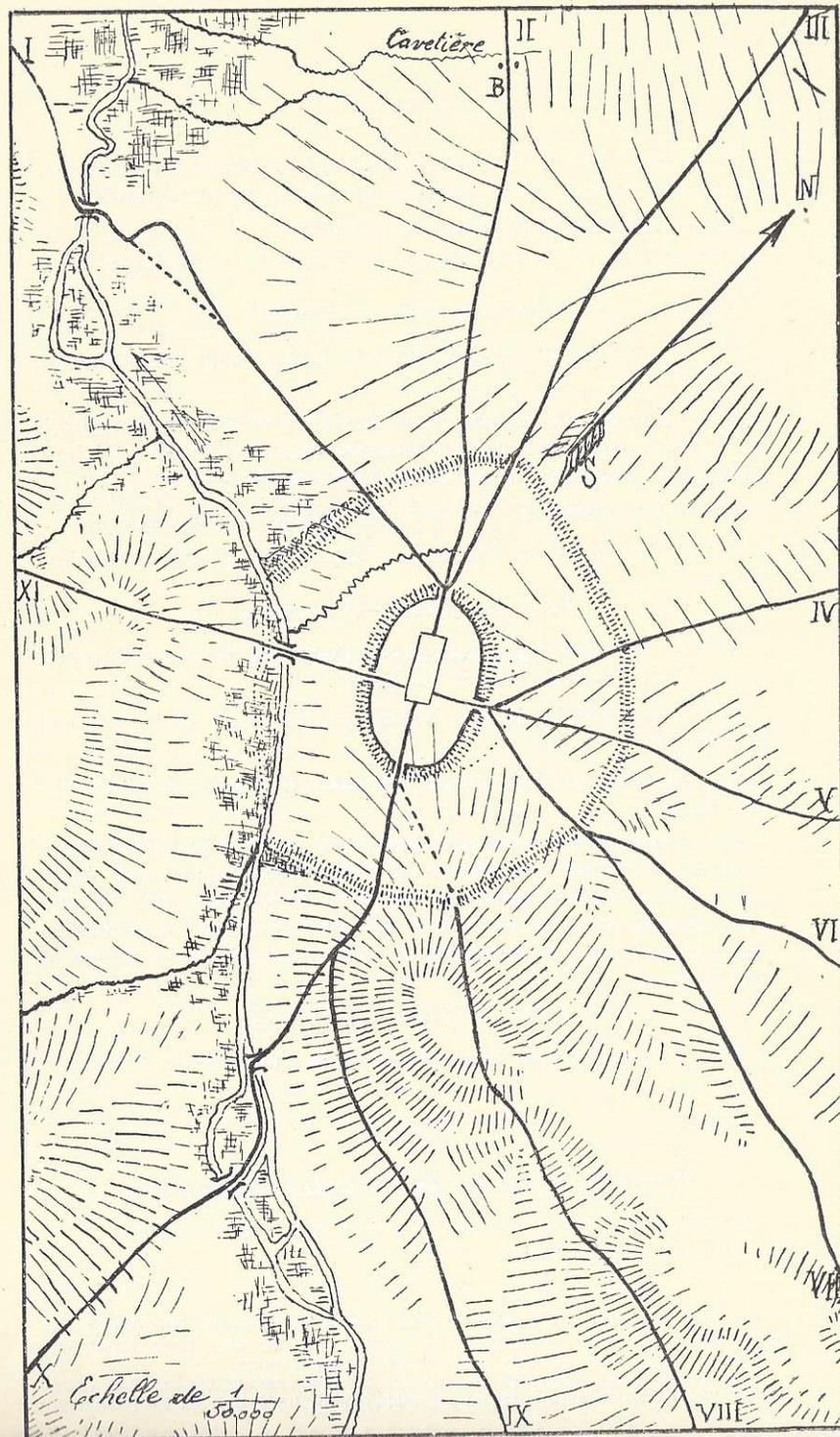
Les Chemins de Durocortorum

Porte septentrionale (3 chemins)

I. — Le chemin de Beauvais par Saint-Brice, Braine et Soissons. Il débouchait de la rue Chaix-d'Est-Ange (ancien chemin des Romains).

(1) Il y a solutions de continuité dans le fossé, aux passages des chemins gaulois, et non sous les voies romaines, postérieurement construites.

(2) On a trouvé le même ciment dans les grottes néolithiques de Congy (Marne). Voir le Bulletin de la Société d'Anthropologie, année 1909. — Emile Schmit (crânes néolithiques trépanés).



II. — Le chemin d'Arras, par Cormicy, Pontavert (Bibrax), Craonnelle, Laon et Saint-Quentin, encore borné par endroits (1).

III. — Le chemin de Sissonne par Courcy, et l'oppidum « *Le Vieil Reims* » (Condé-sur-Suippe, Guignicourt) se dirigeant vers Mons.

Porte orientale (4 chemins)

IV. — Le chemin du Hainaut par Saint-Etienne-sur-Suippe et Asfeld.

V. — Le chemin de Liège par Juniville et Attigny (romanisé en partie). C'est cet ancien chemin que l'on remit au jour pendant les travaux d'aménagement du cimetière de l'Est.

VI. — Le chemin de Vouziers par Cernay et Machault.

VII. — Le chemin de Trèves par Nauroy Grand-Pré et Luxembourg.

Porte méridionale (3 chemins)

VIII. — Le chemin de Metz par la Pompelle, Baconnes, Suippes, Nantivet et Verdun (chemin de Barbarie).

IX. — Le chemin de Bar-le-Duc par la vallée de la Vesle et La Cheppe.

X. — Le chemin d'Autun par Cormontreuil, Louvois et Condé-sur-Marne.

Ce chemin fait le prolongement du n° III. On le suit d'Autun à Mons. — Condé-sur-Marne et Condé-sur-Suippe sont deux gîtes d'étapes diamétralement opposés, le premier sur l'Aisne, et le second sur la Marne. Cette voie très ancienne est probablement antérieure à la fondation de Reims, car elle forme le grand axe de la cité.

Porte occidentale (1 chemin)

XI. — Le chemin de Dormans et de la Vallée de la Marne.

NOTE II

Caractéristiques de l'enceinte elliptique

Grand axe : 1.200 mètres. — Petit axe : 680 mètres.
Surface : 70 hectares.

(1) Voir le point B du plan : deux bornes de grandes dimensions en grès taillé, jalonnent la largeur du chemin (41 m. 48). Leur profil en forme de coin, avec sommet arrondi est caractéristique.

Leur distance du centre de la ville est de 4.592 mètres (exactement deux lieues gauloises), mesure prise en développement, mais non en projection.

Profondeur du fossé : 9 à 11 mètres.

Largeur du fossé : 26 à 28 mètres.

Hauteur totale de la fortification (escarpe et talus extérieur) : 18 à 20 mètres.

Cube du remblai : 500.000 mètres.

Nombre de journées d'ouvriers nécessaires à son édification, avec les procédés modernes : 160.000.

Des sections d'une autre enceinte préhistorique sont apparues dans les rues de Contrai, des Murs, des Moissons, du Cardinal Gousset et de Bétheny (1). Cela ne change pas notre opinion, au contraire, nous la croyons gauloise, car elle place mieux la cité dans le centre de la figure générale du polygone. Mais elle augmenterait ainsi un peu l'importance de la place, en modifiant la figure décrite. Voir la ligne ponctuée du plan.

NOTE III

La Grande enceinte

La grande enceinte extérieure figure un décagone irrégulier de 8.750 mètres de développement, enfermant une surface de 600 hectares, et son grand côté formé par un bras de rivière de 1.750 mètres lui sert de base. Son retranchement se trouvait à 800 mètres de la ville, c'est-à-dire hors la portée du trait ou du projectile lancé par la plus puissante machine employée dans l'antiquité ; tandis que la rivière coulait à cinq cents mètres seulement des murs. Mais le grand marécage qui s'étend sur la rive gauche, complétait de ce côté la défense naturelle. Les fossés et le parapet étaient les mêmes que ceux de la cité, mais en se rapprochant de la rivière, leurs profils se modifiaient complètement, car le fossé devenait plus large et moins profond, et s'il n'était baigné par les eaux de la Vesle, que jusque cinq cents mètres au-delà de son embouchure d'amont (origine du ruisseau). A l'aval, elles remontaient à 2.500 mètres, c'est-à-dire vers la nouvelle gendarmerie (1), où l'on a, d'ailleurs, découvert dans un ancien abreuvoir, plusieurs hipposandales, et lorsqu'on creusa le canal dans le ruisseau, les ossements de milliers de chevaux (2), disposés en lits épais apparurent aux ouvriers étonnés.

Caractéristiques

Développement de la ligne de défense : 8.750 mètres.

Longueur du retranchement : 7.000 mètres.

(1) H. DEMITRA, Bulletin de la S. A. C., mars 1909 — *Autour de Reims antique*, du même auteur, Matot-Braine, imprimeur, Reims, 1910.

(2) Témoignage de M. J. ORBLIN, le fouilleur municipal si documenté.

Profondeur du fossé : 9 à 11 mètres.
Largeur du fossé : 26 à 28 mètres.
Surface du polygone : 600 hectares.
Surface du campement (entre les deux enceintes) : 500 hectares.
Volume du parapet : 1.120.000 mètres cubes.
Garnison nécessaire à la défense : 25.000 combattants.
Population laborieuse protégée : 80.000 âmes.

L'emplacement du fossé fut reconnu rues de Courcelles (encore visible), du Mont-d'Arène, des Romains, de Merfy, Géruzez, de Cormicy, avenue de Laon (encore visible), rues Danton, au pont Huet, rue de Sébastopol, église Saint-Jean-Baptiste, Faubourg Cérés, rues des Gobelins, de Cernay, Baron, de Beine, de Béthenyville, au Chemin Vert, aux Coutures, Boulevard Gerbert et rue Simon (1).

Mais la révélation capitale fut brutalement faite par le plan : les angles du polygone prennent naissance sur les chemins gaulois qui ne furent pas coupés par la tranchée, contrairement aux voies romaines de construction postérieure.

Les sépultures gallo-romaines du III^e siècle principalement, abondent dans les remblais du fossé converti en nécropole. M. Orblin, le fouilleur municipal, en a reconnu des milliers : avenue de Sillery, à la maison de Convalescence, à la Soierie, à la crèche du Petit-Bétheny, au pont Huet, à Clairmarais. Mais il n'en a jamais trouvé de gauloises anciennes bien caractérisées, ni d'ailleurs dans l'intérieur du polygone. Le cimetière gaulois le plus rapproché de la ville se trouve rue de Merfy prolongée, au-delà du fossé.

Ces témoignages différents concourent donc à démontrer que cet ouvrage était bien des temps de l'Indépendance, et qu'il fut rasé par les Romains avant le III^e siècle.

NOTE IV

Autres enceintes préhistoriques dans la Région

Le Vieil Reims

Entre Condé-sur-Suippe et Guignicourt. Enceinte polygonale se rapprochant du carré (1.300 — 1.400 — 1.200 et 1.250 mètres), surface : 170 hectares.

Garnison nécessaire : 15.000 hommes.

(1) H. DEMITRA, Bulletin de la S. A. C., mars 1909 — *Autour de Reims antique*, du même auteur, Matot-Brainne, imprimeur, Reims, 1910

Le Vieil Laon (1)

Commune de Saint-Thomas (Aisne)

Enceinte en grande partie naturelle, et retranchée par le système polygonal.

Surface : 35 hectares.

Le Vieil Châlons

Commune de La Cheppe (Marne)

Ouvrage curviligne (demi-ellipse irrégulière) inachevé.

Pourtour : 1.765 mètres.

Le grand axe : 554 mètres.

Le petit axe : 460 mètres.

Surface de la place : 20 hectares.

Profondeur du fossé : 6 m. 50.

Largeur dans le fond : 6 à 8 mètres.

Relief de l'épaulement : 5 mètres.

Hauteur totale (escarpe et talus extérieur) : 11 m. 50.

Cube des remblais : 110.000 mètres cubes.

Le Village de Baconnes (Marne)

Petit oppidum curviligne et de forme circulaire, assez bien conservé.

Pourtour du rempart : 1.500 mètres.

Surface de la place : 17 hectares.

NOTE V

Bibrax

Au chapitre de la guerre des Belges, César dans ses Commentaires, précise deux points : 1° La vallée de l'Aisne formait au nord l'extrême frontière des états de Reims ; 2° A la distance de huit mille romains (12 kilomètres) de son camp, se trouvait Bibrax, ville forte défendue par Iccie, général rémois.

En tous temps la topographie a joué le rôle principal dans la stratégie militaire, et la connaissance des voies de communication fut particulièrement indispensable, pour comprendre la tactique des armées en campagne. Si fantassins et cavaliers passent partout, il n'en est pas ainsi des interminables convois encombrant toutes les armées. Ils ne peuvent marcher que sur

(1) Le camp de Saint-Thomas, Bulletin de la S. A. Ch., n° de juin 1911.

des chemins praticables. Or deux routes se présentaient aux envahisseurs du nord, pour entrer dans l'Etat de Reims : celle du Vermandois par le pont de Pontavert, et celle de Belgique par le pont de Condé.

César organisa très simplement la défense. Il chargea le général rémois de tenir avec ses troupes indigènes dans la place de Pontavert (Bibrax) et posta son lieutenant Titurius Sabinus en avant du pont de Condé, qu'il avait franchi, pour se retrancher sur le plateau de Mauchamp. L'armée rémoise devait naturellement recevoir le premier choc. Les trois généraux : César, Titurius Sabinus et Iccie, restèrent toujours en communication par la rive gauche de l'Aisne. Iccie put envoyer des officiers rendre compte de sa position critique à César et lui demander du secours. Une troupe légèrement armée, d'archers et de frondeurs, sortit du camp de Mauchamp pour entrer librement dans Bibrax, dont le pont et la partie d'enceinte naturelle que formait la rivière, ne furent jamais investis. En passant sur le pont de Condé, pour longer ensuite la rive gauche, cette troupe de secours parcourut très exactement huit mille romains (12 kil.), comme le rapporte César. Elle put apercevoir avant d'arriver à son but, les gués de Gernicourt et de la Pécherie, qui devaient être ensanglantés le lendemain, et devenir les témoins discrets du massacre des Barbares.

De nombreux historiens ont fixé l'emplacement de Bibrax. Le Vieux Laon, Braine, le moulin de Vauclerc, Pont-Arcy, Bièvres, Corbeny, Laon, Fismes, Brienne près de Neufchâtel, Bruyères, Braye, Berry-au-Bac, servirent successivement de bases à leurs thèses. Seul, Ven Goeler, si documenté, se rapproche étrangement de la vérité, lorsqu'il propose Beurieux, dont la distance directe du camp est d'ailleurs légèrement supérieure à celle qui fut rapportée par César.

Emile CAULY.

LA LIEUE GAULOISE

(Mesure linéaire)

L'ancien étalon romain de 1 m. 48 d'essieu est encore utilisé dans les véhicules que l'on dit à la voie ou au pas. Si cette grande mesure convient pour le transport des lourds fardeaux, sur les routes ferrées, elle est absolument illogique sur les voies en terre, car tous les conducteurs de voitu-

res paysannes savent qu'il est impossible de chevaucher les ornières sur un chemin de terroir. On y retombe toujours et malgré soi. C'est ce qui explique la mauvaise viabilité en général de ce réseau d'exploitation champêtre. J'ai fait l'étude du chemin rationnel qui correspond à la marche normale du cheval attelé, en me basant sur ce fait constant et naturel, que sa piste moyenne est approximativement de 38 centimètres et demi de largeur. Or un véhicule ayant un écartement d'essieu de trois fois cette longueur, roulerait indistinctement bien sur l'ornière ou sur la piste. C'est le secret de la voie étroite (1 m. 148) employée chez les Gaulois, et de plus, cet étalon fut certainement leur unité de longueur. Avec des véhicules très légers, roulant sur des chemins assez larges, le nivellement de la terre se faisait pour ainsi dire automatiquement, puisque le sabot du cheval comblait l'ornière laissée par le véhicule précédent. Ce système ingénieux montre la possibilité de grandes routes sur terre, toujours en état de viabilité (quand le sol n'est pas détrempé naturellement) et sur lesquelles le pied léger du cheval, ne portant pas le fer, peut résister très longtemps.

Les nombreux véhicules gaulois trouvés dans la région de Reims confirment ces faits. Les chars portaient le timon (1), et les charrettes des brancards (2). Ces véhicules exclusivement construits pour la course étaient fort légers ; le transport des marchandises se faisant par convois de muletiers.

Pendant les travaux d'aménagement du cimetière de l'Est (à Reims), le décapage des terres superficielles a remis au jour l'ancien chemin d'Attigny (V) avec toutes ses petites voies parallèles, tracées par d'étroites ornières dans la craie (3). On eut dit des passages nombreux de la charrue ancienne, car la roue gauloise n'avait que deux centimètres de largeur (trois fois moins que la roue romaine).

Ces grands chemins, concordants avec l'esprit de la race, étaient toujours directs. Ils contournaient, néanmoins, les reliefs peu accessibles du sol, mais pour reprendre aussitôt leur direction fixe. Ils furent encaissés par endroits en tran-

(1) Fouilles Bosteaux à Cernay et Chance à Mailly.

(2) Fouilles Fourcart à Juniville.

(3) Voir l'Oppidum de Reims du même auteur. — Bulletin de la Société Archéologique Champenoise.

chées peu profondes, et toutes les lieues, leur largeur était bornée avec deux hautes pierres qui servaient d'étriers au cavalier désarçonné, pour enfourcher sa monture. J'ai eu la bonne fortune, en faisant cette étude, de découvrir les bornes jumelles marquant la deuxième lieue gauloise sur le chemin de Laon (II). Elles constituent peut-être l'unique monument de l'Indépendance encore debout dans la région. Ce sont deux grès durs de grandes dimensions, taillés sur un profil très spécial en forme de coin, avec sommet largement arrondi. Leurs tableaux dressés ne portent aucune inscription, contrairement aux bornes miliaires, qui se trouvent toujours isolées. Elles se dressent maintenant en plein champ, sur un tronçon désaffecté du chemin en tranchée, à l'entrée du terroir de la Neuville, près du Calvaire. La source de la Cavetière coule à trois cents mètres de là. Elles m'ont permis de relever exactement le profil et de constater qu'il avait 11 m. 48 de largeur.

Cette précieuse mesure est une base déterminante de tout le système linéaire des gaulois. Il existait trois étalons : le pied, le pas et la lieue. Le pas est de trois pieds (1), et la lieue de deux mille pas (six mille pieds).

Ce chemin de dix pas de 1 m. 148 (pour 10 voies carrossables) ou de trente pieds de 0 m. 383 (piste du cheval), fut certainement jalonné avec soin.

La lieue de deux mille pas, est donc de 2.296 mètres, très exactement, la demi distance du point central de la ville aux bornes jumelles, mais mesurée sur le développement des pentes, et non en projection horizontale, comme cela se fait géométriquement.

Le problème de la lieue gauloise posé depuis si longtemps trouve donc par hasard sa solution avec une erreur possible qu'on peut estimer à moins de un centième.

Nous savons que *Jornandès* l'avait fixée approximativement à un mille romain et demi, soit 2.221 mètres, et la Commission de la Carte des Gaules adopta cette mesure qui fut reconnue trop courte lorsqu'on voulut contrôler la table de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin.

(1) *Attila dans les Gaules en 451*, par un ancien élève de l'école polytechnique. — Paris, Carillau-Gœury, libraire, quai des Augustins, 41. — En 1833 page 103,

C'est pour cette raison que M. Pistollet, de Saint-Ferjeux, essaya de la calculer graphiquement avec ces deux documents authentiques. Il la fixa à 2415 mètres, mais elle se trouva trop longue (1). L'erreur serait de 75 mètres négativement dans le premier cas, et de 119 positivement dans le second.

Le *pied* (mesure), aurait donc pris son nom de l'organe du cheval, et le *pas*, naturellement, par déduction. Ce dernier terme est d'ailleurs encore très employé en mécanique : dans les engrenages, le filetage, les chaînes, les essieux, etc... et la locution populaire comportant menace à une personne de la *mettre au pas*, c'est-à-dire à son rang d'unité, n'aurait pas d'autre origine.

Le réseau de ces chemins, absolument différents des voies romaines, forme la base de la division parcellaire, contrairement aux chemins ordinaires d'exploitation qui sont la propriété des riverains. Les cartes de l'état-major du génie militaire ou des ponts et chaussées, copiées sur le cadastre, les indiquent souvent, mais dans certaines communes ils disparaurent ou furent réduits à la voie unique, par la tendance qu'ont les laboureurs de toujours anticiper sur le bien commun. Les cartes de Cassini, inexactes et obscures, ne peuvent qu'égarer l'opinion.

Lorsqu'on compare les voies romaines, ces monuments fameux du génie militaire, avec les chemins gaulois non ferrés, mais au contraire soigneusement expurgés de toute pierre qui aurait pu froisser le sabot du cheval, on constate que chaque système atteste d'une conception scientifique différente, mais que finalement, le principe de la voie étroite, revient peu à peu en faveur, après vingt siècles de proscription.

Emile CAULY.

(1) *Les chemins de la Gaule au temps de César*, par PAUL BIAL. — Besançon. Imprimerie Dodivers et Cie, Grande-Rue, 87, 1864.

Causerie sur les Médaillons Romains trouvés à Reims ou dans la Région

Les médaillons romains, ainsi appelés par les numismates pour les distinguer des médailles servant de monnaies, étaient donnés et frappés par l'Empereur, les Consuls et le Sénat, comme cadeaux, distinctions et récompenses aux grandes fêtes et dans les occasions solennelles. Parfois, ils étaient décernés à d'illustres étrangers (comme nous le faisons encore aujourd'hui), à des généraux valeureux et à des citoyens notoires, aux vainqueurs même de luttes et de courses (absolument comme pour nos sociétés de tir, de sports, etc.). Quelques médaillons rappellent par leur composition des événements remarquables et auraient été frappés et composés dans le but d'en conserver le souvenir.

Il est admis que les médaillons d'or étaient donnés par l'empereur à qui du reste incombait le privilège et la frappe de la monnaie d'or. Les médaillons d'argent étaient frappés et offerts par les Consuls et ceux de bronze par le Sénat, d'après leurs droits monétaires respectifs. Il est certain qu'à cette règle logique prouvée par les écrits et ouvrages des auteurs latins, il y eut de nombreuses dérogations et même des changements complets, surtout vers la dernière période de l'empire, mais ceci ne fait pas le fond de notre petite étude et nous laissons le soin d'approfondir ces questions à d'autres numismates.

Les médaillons se distinguent des monnaies romaines principalement par leur grandeur, quelquefois par la composition ou le choix du sujet, et toujours par le poids qui est supérieur à celui de la monnaie. Ils se distinguent également aussi par la finesse d'exécution. On voit que le haut prix de la fabrication matérielle et artistique entraînait pour peu de choses et n'avait plus la même importance que dans celui de la monnaie, où il fallait arriver à un prix de revient assez bas. Cette différence est surtout bien tranchée dans le Bas Empire, mais se remarque parfaitement dans la belle période où, du reste, on cherchait souvent des difficultés de frappe avec plusieurs métaux.

Nous rencontrons des médaillons magnifiques de plusieurs métaux qui prouvent une habileté inouïe de la part de l'ouvrier; d'autres sont de véritables bijoux avec entourage travaillé et bélière pour suspendre au cou ou, d'après certains auteurs, aux enseignes des légions.

Les médaillons sont toujours rares et ceux trouvés à Reims, ville Romaine, et dans notre petite région, sont intéressants à décrire.

Voici la description de ceux qui me sont passés entre les mains ou que j'ai pu constater dans des collections de la région. Plusieurs de ces descriptions sont nouvelles.

*
**

Je commence par un magnifique médaillon trouvé tout récemment, il provient du centre de la ville, et M. Bosteaux-Paris, maire de Cernay, l'archéologue bien connu, notre érudit président en est l'heureux possesseur.

Ce médaillon, en argent, était doré entièrement à mon avis, malheureusement tout en étant d'une très belle exécution et d'une bonne conservation, la dorure est effacée sur tous les reliefs, sujets et légendes et dans d'autres endroits elle a disparu en partie avec l'oxyde qui recouvrait cette belle médaille. L'oxydation provenait de petites monnaies de bronze complètement décomposés qui sont tombés en poussière paraît-il et qui ont quand même préservé la médaille d'argent d'autres avaries directes. Nous regrettons de n'avoir pu examiner ces débris.

Description. — Ce médaillon est à l'effigie de Gordien III le Pieux, le buste est lauré à droite avec le Paludament et la cuirasse qui sont particulièrement bien dorés.

La légende est : IMP. CAES. M. ANT GORDIANVS AVG ; le diamètre a exactement $31 \frac{m}{m} 5$ soit 14 lignes. (Ceux décrits dans Cohen et dans Mionnet diffèrent quant à la légende ; ils portent : IMP GORDIANVS AVG et ne sont pas tout à fait du même diamètre).

Le revers représente les trois monnaies debout en ligne à gauche avec leurs attributs ; d'une main, elles tiennent une corne d'abondance et de l'autre abaissée, une balance,

à terre, au pied, un petit tas de métal représentant respectivement : l'or, l'argent, le bronze. La légende est :

AEQVITAS PVBLICA

tandis que nous trouvons sur les médaillons déjà décrits par Cohen : AEQVITAS AVGVSTI. C'est donc une variété bien distincte que nous présentons à nos numismates.



Je ne relève ce revers identique que sur des monnaies et médaillons de Philippe Père et peut-être chez quelques empereurs suivants. Ce beau médaillon peut être considéré comme une pièce unique ; il serait à souhaiter qu'il reste dans notre pays Rémois, puisqu'il y a été trouvé. Nous en publions du reste le croquis.

Ce médaillon est surtout remarquable par sa dorure qui se voit très rarement sur les exemplaires d'argent, mais peut-être plus fréquemment sur ceux de bronze ; j'en possède un de bronze de Diaduménien, dont la dorure est bien semblable à celle du Gordien.

Je ne connais pas exactement le procédé employé par les Romains pour cette dorure mais nous avons plutôt à faire à un genre de doublé qu'à une dorure véritable, c'est une feuille d'or appliquée, cette feuille a dû être mise pendant la frappe avant les derniers coups de marteau.

Les Romains étaient très adroits dans la frappe de leurs médailles, mais ne connaissant pas les moyens que nous possédons, le balancier entre autres, ils étaient obligés de se reprendre en plusieurs fois pour frapper une belle médaille ;

c'est ce qui fait que dans leurs monnaies courantes on trouve de nombreuses surfrappes, les flancs eux-mêmes n'étaient pas réguliers ; il fallait une véritable adresse pour replacer le flanc sans déranger les coins. Malgré cela ils réussissaient admirablement de belles pièces et jusqu'à des médailles composées de plusieurs métaux. Un certain nombre de ces médaillons existent dans les musées et dans les grandes collections.

*
**

Je suis possesseur depuis peu d'un médaillon en bronze de Commode qui a été trouvé dans une incinération il y a quatre ans, le vase qui le contenait a disparu. C'est sur la voie romaine qui existe entre celle de Laon et celle de la rue de Neufchâtel qu'il a été trouvé, derrière le dépôt des tramways par un ouvrier carrossier. C'est M. Vincent, rue du Barbâtre, à Reims, qui quoique collectionneur a bien voulu me faire plaisir et l'échanger en me donnant ces renseignements de provenances indiscutables.

Je me suis empressé d'en faire le dessin face et revers.



Face. — La tête de Commode à droite ; comme légende nous trouvons : L. AELIVS AVRELIVS COMMODVS AVG. PIVS FELIX. Revers : les quatre saisons, légende : TEMPORVM FELICITAS.

Les quatre saisons sont représentées par quatre enfants dont aucun (d'après les auteurs) ne dépassera l'âge de trois mois, ils sont rangés sur une même ligne et différent de

mouvements et d'attitudes ; les uns viennent de gauche et les autres de droite.

Le printemps est représenté portant un bassin sur les épaules, le corps et les lignes du sujet sont plus élégants et plus fins que dans les mêmes revers de médaillons figurés dans Mionnet et Cohen.

L'été fait le geste des moissonneurs avec une faucille.

L'automne porte un plateau rempli de fruits et tient un lièvre de l'autre main.

L'hiver, le seul qui soit vêtu, arrive avec son bufin de chasse et de pêche, il est encapuchonné et porte sur l'épaule une gaule où se trouvent des poissons (c'est la seule partie de la pièce en mauvais état, les poissons ne sont pas visibles), de l'autre, un canard, probablement, ou une poule d'eau.

Ce revers est connu ; il a été reproduit dans les règnes suivants, même en monnaie grand bronze. Cette pièce n'en est pas moins de la bonne époque et présente une variété très sensible avec celle que j'ai vu décrire.

Il n'y a du reste, que sous Commode, que les quatre saisons ont servi de sujets à quelques médaillons et à des grands bronzes. Nous le remarquons après, depuis Adrien jusqu'à Constantin, mais toujours comme pièces rares et en très petit nombre.

Dans le Musée Archéologique de la ville de Reims, j'ai relevé l'existence de plusieurs médaillons en bronze intéressants et parmi ceux-ci un médaillon de Commode donné par M. Fabre. M. Jules Orblin, le gardien et compétent fouilleur de la ville depuis de nombreuses années, m'a renseigné sur sa provenance. Cette médaille provient des environs de la Porte Mars et a été trouvée dans des déblais qui ont été portés dans le faubourg de Laon.

Elle offre le buste de Commode jeune, tête à droite ; *légende* : M. AVREL. COMMODVS. AVG GER. SARM. TR. P. II. *Revers* : femme debout sous un arbre donnant à manger à un serpent que tient Hylgiée debout sur une table ; sur cette table se trouve une guirlande de feuillage et un vase, en dessous un oiseau ; *légende* : IMP. II GOS II P. P.

Ce médaillon est beaucoup plus mince que les quatre saisons.

*

**

Voici encore un médaillon de bronze trouvé par Jules Orblin lui-même, au lieu dit les Trois-Piliers, en 1894, près de Saint-Benoit, il se trouve au Musée archéologique et représente la tête d'Adrien à gauche, légende effacée : HADRIANVS AVGVSTVS.

Revers : Hercule debout s'appuyant de la main droite sur sa massue et tenant de la gauche une pomme, au centre un arbre et à droite les trois Hespérides. Ce médaillon n'avait pas encore été décrit. Conservation très moyenne.

*

**

Nous signalerons un autre médaillon de bronze conservé au Musée archéologique, trouvé par M. Jules Orblin ; il provient d'une incinération et a été au feu. Les légendes face et revers sont effacées, il est impossible de les déchiffrer complètement.

Je crois pourtant avoir à faire à un Gordien III ; je n'ai pu déchiffrer que M. ANT. GO., tête de Gordien à droite. Cette médaille est percée : elle a été trouvée près du Pont-Huet. Le revers représente un homme nu venant de lancer une flèche, c'est Appolon, il tient l'arc de la main droite et la gauche élevée à la hauteur de la tête vient de lâcher la corde, ce sujet malheureusement mal conservé, a beaucoup d'allure.

Je n'ai pas trouvé cette description ni dans Cohen ni dans Mionnet.

Je tiens à remercier vivement M. Jules Orblin de l'amabilité avec laquelle il a bien voulu me donner des renseignements sur ses trouvailles et ses observations particulières.

*

**

Voici la liste des médaillons relevés par moi dans le catalogue de M. Morel. Ces médailles sont certainement de Reims ou de la région :

MÉDAILLES PROVINCIALES OU COLONIALES

Tarse. — Commode et Gordien III (2 médaillons de bronze).

Samos. — Trajan Dèce (1 médaillon de bronze).

MÉDAILLES ROMAINES IMPÉRIALES

Auguste. — IMP. CAESAR, sa tête nue à droite.

Revers : AVGVSTVS. Capricorne dans une couronne (1 médaillon d'argent).

Constantin I. — Sa tête sans légende.

Revers : CONSTANTINVS AVG. L'empereur debout à gauche, au bas RT (1 médaillon d'argent).

Antonin. — ANTONINVS AVG PIVS.P.P.TR.P.GOS III IMP. La tête laurée à gauche.

Revers : sans légende, Hercule nu, debout à droite sous le figuier ruminal, dans le fond, devant lui, la louve allaitant Romulus sous un aigle éployé. (Médaillon de bronze de 40 $\frac{m}{m}$ T.B.). Ce superbe médaillon inédit est entouré d'un large cercle, module 69 $\frac{m}{m}$, il est bien patiné.

Commode. — Le soleil dans un quadrigé et la terre couchée (médaillon de bronze très fruste).

L'empereur perçant un Lion (médaillon de bronze très fruste).

Faustine mère. — L'éternité debout (médaillon de bronze très fruste).

Trajan Dèce. — La félicité debout (médaillon de bronze très fruste).

Il est évident que d'autres médaillons ont encore été trouvés dans notre sol rémois si riche en vestiges et en monuments de l'époque romaine. M. Duquesnelle et M. Blavat ont certainement trouvé des médaillons dans leurs recherches numismatiques, d'autres encore peuvent se trouver dans des collections particulières, j'espère vivement trouver d'autres renseignements et d'autres descriptions à donner de manière à compléter cette petite étude.

L. BELLEVOYE.

LA CAVERNE & LA CHAPELLE SOUTERRAINE DE CHAMPLIEU

Nous empruntons à un de nos confrères de la région, l'*Argus Soissonais*, l'article suivant, intitulé : « *Une curieuse découverte* », et signé seulement des initiales L. B.

Il ne manquera certainement pas d'intéresser vivement nos lecteurs. Le voici *in-extenso* :

Intrigué par les articles parus dans diverses revues scientifiques au sujet de la découverte faite récemment à Champlieu d'une caverne et d'une chapelle souterraine — entre autres par celui de M. E.-A. Martel, l'éminent directeur du journal *La Nature*, — j'ai choisi ce paisible village, dernier vestige d'une cité gallo-romaine jadis florissante, comme but d'excursion, afin de me rendre compte de l'intérêt réel que présentait cette découverte.

Je crois pouvoir affirmer *de plano* qu'il est immense. Aussi vais-je prier le lecteur de me suivre quelques instants dans les mystérieuses profondeurs du souterrain de Champlieu.

*

**

A l'extrémité nord du village, un peu avant d'arriver aux ruines de l'église du XI^e siècle, se trouve une chaumière, d'aspect plutôt délabré et qui semble s'affaisser sous le poids du chaume qui la recouvre. Cette chaumière, vieille de neuf cents ans — dit-on — maintes fois restaurée, à la toiture souvent remontée, est enterrée de deux mètres dans le sol. Au milieu de la cour adjacente, on remarque un monticule aux flancs duquel croissent plusieurs arbustes ; dissimulées par leur feuillage, quelques marches descendent à un cellier ; cet escalier était en outre masqué, l'an dernier, par un énorme noyer, abattu depuis.

En septembre de l'année passée, à la suite d'un violent orage, les occupants de la chaumière ne furent pas peu surpris d'entendre dans leur cour une sorte de grondement souterrain ; ils ne tardèrent pas à se rendre compte qu'un éboulement du sol, raviné par les eaux au pied du monticule, en était la cause. A l'encontre d'autres excavations précédentes facilement comblées, celle-ci, béante, paraissait avoir une grande profondeur.

M. E.-A. Martel, le spéléologue bien connu par ses périlleuses explorations dans les *cagnons* et les *avens* des Causses cévenols, ayant été avisé de la formation anormale de cette excavation, ne tarda pas à venir à Champlieu, qui est d'ailleurs pour lui un pays de vieille connaissance, et s'étant rendu dans le cellier, constata que le sol sonnait le creux. Quel mystère pouvait bien cacher ce cellier ? Le voisinage du cimetière gallo-romain et des ruines du temple païen rendait la question particulièrement passionnante, et il fût décidé de procéder sans différer à des fouilles.

Les fouilles à peine commencées ne tardèrent pas à démasquer l'entrée d'un escalier d'une douzaine de marches d'inégale hauteur taillées dans le roc ; par contre, les nervures de la voûte présentaient une parfaite régularité. L'escalier, débarrassé des matériaux qui l'encombraient, donnait accès à une sorte de galerie ou de crypte, dont le roc même formait la voûte, mais dont les parois étaient constituées par des pierres de maçonnerie cimentées. Creusées dans les flancs de la galerie, apparurent plusieurs petites niches, précédées de tables à parfums et une croix sculptée. Détail curieux, sur la plupart des pierres étaient gravés d'innombrables *poissons*, rappelant ceux des Catacombes de Rome. — On sait qu'en iconographie religieuse, le poisson (*ichtus*) était le symbole par lequel on désignait le Christ. — Nul doute : on se trouvait en présence d'une chapelle, refuge secret de chrétiens à une époque de persécution romaine, sans doute entre le 2^e et le 3^e siècles.

Continuant les fouilles, on s'aperçut qu'à cette chapelle faisait suite une caverne préhistorique, d'origine certainement hydrologique, ornée de nombreuses stalactites et pétrifications. A droite et à gauche, les sondages qui furent pratiqués révélèrent la présence de trous creusés à même dans le roc par lesquels un homme pouvait s'échapper en rampant. Enfin, parmi de nombreux ossements, on recueillit une tête et un bassin d'*Ursus spelæus* (ours des cavernes), — l'un des représentants de la faune de l'époque pliocène — qui constituent des pièces d'une grande valeur, des poissons pétrifiés — l'un d'eux parfaitement conservé, mesure près de 40 centimètres, — des haches et des couteaux en silex.

On découvrit en outre plus de cinquante squelettes qui présentaient cette particularité d'être empilés debout et qui furent réenfouis dans le cimetière situé non loin de là ; quelques ossements furent envoyés dans des musées de Paris.

On n'a pas encore arraché leur secret aux niches de la

chapelle ; mais elles renferment sans nul doute des sarcophages. Un sondage ayant fait découvrir un caveau à gauche de l'entrée, la chute de la muraille révéla la présence d'une quantité considérable de sarcophages entassés les uns sur les autres.

Beaucoup de ces sarcophages en pierre, de dimensions minuscules, contenaient des squelettes d'enfants — peut-être d'innocentes victimes des sacrifices qui se consumaient un peu plus loin, à environ 800 mètres de la chapelle, au temple païen. On serait d'ailleurs assez tenté de croire que ce caveau est prolongé par une galerie communiquant avec ledit temple ; c'est ce qu'il sera intéressant de savoir par la suite.

Dans les sarcophages, on a trouvé de nombreuses pièces de monnaies gauloises et romaines, des poteries, des agrafes ciselées et divers bijoux. Une plaque en bronze, représentant huit personnages, a été recueillie entre autres pièces curieuses.

*
**

Et les travaux en sont là... Bien que les Beaux-Arts aient fait des avances aux propriétaires de la mystérieuse galerie relativement aux fouilles, ceux-ci préfèrent en assurer l'exécution eux-mêmes, en utilisant, au fur et à mesure, les ressources que leur procure la visite des savants et des touristes.

Alors que nous nous promenions dans la cour et le potager qui flanquent la chaumière, ils me faisaient remarquer certains endroits où le sol se creusait et se fendait ; on frappe du pied, cela sonne le creux. Quand il pleut, m'expliquaient-ils, l'eau est absorbée de suite, en tourbillonnant — en « turbinant » pour employer leur pittoresque expression — on la dirait aspirée par le vide...

Ils me montraient également un appentis, sorte de construction massive et basse, faite de petits moellons agglomérés, et adossé au pignon ouest de la chaumière ; et ils me racontèrent au sujet de cet appentis qu'y ayant mis un jour une douzaine de lapins, la plupart de ces infortunés rongeurs sombrèrent dans des profondeurs inconnues, sans qu'on sache jamais ce qu'ils étaient devenus.

Peut-être le sous-sol contient-il un réseau d'aqueducs naturels alimentant les nombreuses sources situées dans la vallée de l'Automne, mais peut-être aussi est-il sillonné de galeries reliant d'autres cavernes ou d'autres cryptes.

Les fouilles vont reprendre incessamment, sous la direction

compétente de M. Martel ; et on peut s'attendre, je crois, à de fort intéressantes découvertes. Le sous-sol du plateau de Champlieu est plein de mystères que des fouilles minutieuses et persévérantes ne tarderont certainement pas à révéler.

*
**

Au reste, n'y a-t-il pas dès à présent de bien curieux rapprochements à établir entre cette caverne préhistorique, dont l'origine remonte peut-être à dix mille ans avant Jésus-Christ, et dont les premiers chrétiens se firent un refuge et une chapelle à l'époque tourmentée des persécutions, ces quelques pans de murs délabrés de la vieille église du XII^e siècle, ce cimetière gallo-romain avec ces tombes et ses sarcophages superposés de trois époques différentes, et cette cité romaine disparue de *Rotomagus* dont seules subsistent, comme grandioses vestiges, les ruines exhumées de son théâtre et de son temple qui ont pu échapper à la destruction des moines de l'époque médiévale...

Il n'y a pas à en douter, on se trouve, près de la chaumière désormais historique de Champlieu, en présence d'une catacombe, d'un intérêt d'autant plus grand qu'elle est unique en France, quant à présent, si l'on veut bien classer à part les catacombes de Paris qui ne sont, en réalité, que d'anciennes carrières n'ayant reçu que fortuitement cette destination.

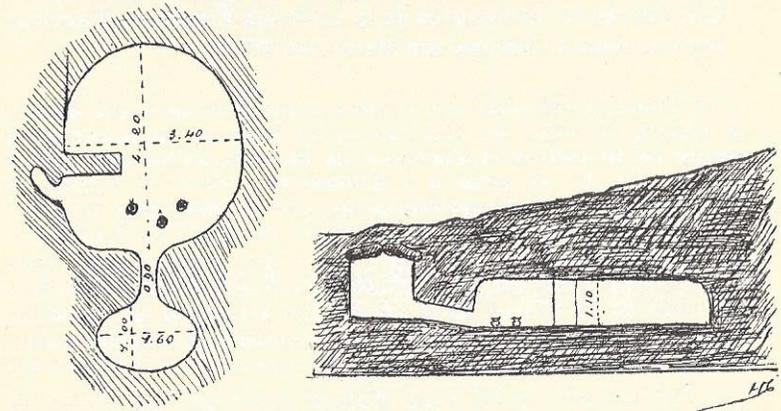
Aussi engagerai-je fermement les Soissonnais en quête d'excursions intéressantes et instructives, à se rendre à Champlieu. Que ce soit par Villers-Cotterêts, en suivant la Vallée d'Automne, par Pierrefonds ou enfin par les superbes routes de la forêt de Compiègne, la promenade est une des plus ravissantes que je connaisse. Et ils se trouveront à Champlieu en présence d'un problème archéologique et historique des plus passionnants, à la solution duquel ils ne sauraient manquer de s'intéresser par la suite.

L. B.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES RÉGIONALES

Description d'une Grotte néolithique découverte en 1851, sur le terroir de Chouilly dans la montagne de Sarran, par M. Godart, suppléant au juge de paix, à Epernay.

A quatre kilomètres (Sud-Est) d'Epernay se rencontre la montagne de Sarran. A mi-côte (Nord-Est) de cette montagne est une contrée de vignes, désignée depuis un temps immémo-



rial sous le nom de Tombeau. Cette contrée a très probablement pris ce nom par suite de découvertes déjà fort anciennes et analogues à celle dont je vais parler.

Voici la description du caveau taillé en pleine craie. Un trou rond, semblable à celui d'un puits mais de peu de profondeur, était creusé en avant ; il était recouvert en pierres plates et renfermait deux squelettes. Ce trou communiquait avec le caveau principal par une ouverture, parfaitement arrondie ayant 30 centim. de diamètre et 90 centim. de longueur ; cette ouverture était fermée par une pierre maçonnée.

Le caveau principal est de forme elliptique ; il a 4 m. 20 à son grand diamètre perpendiculaire à l'entrée et 3 m. 40 à son diamètre le plus petit, il ressemble par conséquent à un four.

Ses parois sont assez unis ; 48 squelettes, en grande partie de femmes et d'enfants, meublaient ce caveau ; l'un de ces squelettes avait l'avant-bras coupé.

Trois vases en terre cuite et calcinés, étaient au milieu de cet ossuaire, ainsi que quelques haches et autres instruments en silex.

Les vases n'avaient pas été tournés, ils étaient façonnés à la main ; on ne remarqua aucune trace de débris métalliques.

Une découverte à peu près semblable a été faite il y a une quarantaine d'années, tout près de celle-ci.

Les dimensions du caveau étaient un peu plus grandes ; aussi on avait laissé au centre un massif de craie pour maintenir le plafond, il renfermait une trentaine de squelettes d'hommes.

H. GARDEZ.

Notice sur la Butte de Prouilly, près Reims. (Extrait du Compte rendu du Congrès de la « Société Française d'Archéologie », tenu à Châlons-sur-Marne, en 1855.)

Ce Tumulus est placé au sommet d'une montagne qui domine la rivière de Vesle de 125 mètres de hauteur, qu'il surmonte encore de 10 mètres et s'aperçoit de toute la vallée qu'il paraît commander. Il est situé à 1 kilomètre à l'Est du village de Prouilly, sa base est une ellipse un peu renflée, dont le grand axe, qui a 59 mètres, se dirige vers l'Orient ; sa hauteur a été de beaucoup diminuée par suite des fouilles dont nous allons parler ; elle est de 10 mètres, mais elle a du être primitivement de 15 mètres, et le volume des terres est de 12.000 m. En 1836 et 1837, M. Lécivain, propriétaire à Jonchery-sur-Vesle, le fit fouiller ; voici ce qu'il nous a écrit à ce sujet :

« J'ai reconnu qu'on avait d'abord construit une espèce de tour carrée en moellons qu'on avait ensuite épaulée par des terres, de manière à produire une butte. Je l'ai fouillée jusqu'à la base, et même plus avant, mais sans résultat ; on avait établi au fond un conduit, une espèce d'aqueduc en pierres taillées assez grossièrement ; il partait du centre et se dirigeait vers le Midi et paraissait avoir eu pour objet l'écoulement des eaux pluviales qui devaient se réunir au point où existe la butte, point présentant un plan un peu concave.

Sans doute, on craignait que la stagnation de l'eau en détrem-pant le sol, n'amenât de l'affaissement ou quelque dérangement dans la construction. Les eaux, en coulant, avaient déposé un sédiment dans ce conduit qui avait fini par l'obstruer tout à fait.

Je n'ai rien trouvé, sauf une petite médaille ou monnaie du règne de Constantin Junior, ce qui peut faire présumer que cette butte remonterait à ce règne (330 à 340), et quelques dalles qui ont pu appartenir à un gradin ou escalier. J'ai trouvé aussi

dans les matériaux une motte de plâtre dans laquelle était engagée un anneau de fer rongé de rouille.

Cette butte porte le nom de *Tombeau de Pharamond*. »

H. GARDEZ.

PETITES NOUVELLES

Un repas préhistorique. — M. le professeur Edouard Hahn, de Berlin, un des plus fameux géographes qui soient au monde, accompagné de sa sœur, Fraulein Ida Hahn, qui collabore à ses recherches, accomplissait récemment une excursion dans la vallée du Danube. Comme il rencontra un petit groupe d'amis berlinois, l'idée originale lui vint d'offrir à ses amis un festin comme il n'en a jamais été offert précédemment. Il organisa donc à Ulm, de célèbre mémoire, un repas tel que les prenaient nos ancêtres de l'âge de pierre. Un banc de sable au milieu du Danube servait de table. Les assiettes, cuillers, écuelles étaient de bois, spécialement reconstitués d'après des documents trouvés dans les cavernes. Au menu figurait tout d'abord une soupe dont les choux avaient été cuits au moyen de pierres chaudes, placées dans un récipient en bois. Les invités eurent ensuite du « jambon » de cheval, du rôti de porc avec de la bouillie de millet et des navets cuits sous la cendre. Le dessert se composait de poires séchées, accommodées au miel.

Tel fut ce menu quelque peu barbare dont les convives de l'« Herr Professor » se déclarent grandement satisfaits.

On retrouve un trésor romain dans une sépulture gauloise. — Rome, 1^{er} juin. — On vient d'opérer des fouilles importantes au pied du mont Crescia (Ancone).

Dans un tombeau gaulois on a trouvé une très grande quantité d'objets d'or et d'argent, des colliers, des vases, etc...

M. Gugliemo Ferrero, le célèbre historien de Rome, et le professeur Dell'Orso, ont déclaré que ces objets faisaient sans doute partie de la rançon payée par les Romains aux Gaulois qui, guidés par Brennus, avaient envahi Rome au 1^{er} siècle avant Jésus-Christ.

BIBLIOGRAPHIE

Le premier héros de l'Unité Nationale

Vercingétorix et le duel d'Alésia

Une note que tous les journaux ont publiée nous apprendait l'autre jour que les fouilles exécutées sur le Mont-Auxois par M. Pernet, pour le compte de la Société des Sciences de Semur, venaient d'aboutir à la découverte d'une demi-douzaine d'habitations gauloises, à l'intérieur

desquelles, avec divers objets mobiliers, se trouvait un de ces *stimuli* ou aiguillons que César décrit complaisamment dans ses *Commentaires*, et qui furent ses meilleurs auxiliaires dans sa lutte contre Alésia.

La note n'en dit pas plus long. Elle ne paraît pas avoir beaucoup ému le public. Que peut bien nous faire, après dix-neuf cents ans, la découverte d'un *stimulus* sur le Mont-Auxois ? Un pal n'est qu'un pal, si artistement travaillé soit-il. Sur celui-ci s'est déchiré peut-être le corps d'un des jeunes barbares qui défendaient autour de Vercingétorix la liberté gauloise. Taillés en dents de scie et dissimulés sous une légère couche de terre, ces *stimuli* hérissaient les premiers abords du retranchement romain ; derrière eux, cinq rangs de pieux équarris à la hache, passés au feu et aiguisés du bout, *cippi*, formaient une seconde ligne de protection. Et, entre les cippes et les *stimuli*, il y avait encore les « lys », huit autres rangs de pals ingénieux, disposés en quinconce dans des fosses profondes de trois pieds que masquaient des branchages et des herbes.

Scipion Emilien, au siège de Numance, sollicité d'établir des pièges semblables autour de son camp, avait répondu : « Je ne fais pas la guerre à des bêtes, mais à des hommes. » César ignorait ces scrupules. Pour abattre la Gaule, il comptait plus sur son industrie que sur la bravoure des légions. La fortune lui donna raison. C'est assez pour l'absoudre aux yeux des théoriciens du succès, non pour changer la réalité des faits : la Gaule n'est pas tombée sur un champ de bataille, mais dans une trappe. Si nous l'avions oublié, la découverte du *stimulus* d'Alise Sainte-Reine viendrait à propos nous le rappeler.

*
**

Qu'elle est poignante cependant, cette fin de la métropole gauloise, et quelle tragique grandeur elle revêt sous la plume de son dernier historien, M. Camille Jullian !

Déjà, dans son *Vercingétorix*, M. Jullian nous avait conté les péripéties du grand duel qui s'engagea entre César et le dictateur arverne. Il revient sur elles dans le troisième tome de son *Histoire de la Gaule*, œuvre magistrale où revivent, dégagés pour la première fois des brumes de la légende et restitués dans leur caractère historique, les héros de l'indépendance gauloise, les vrais pères et fondateurs de cette nation française à laquelle ils auraient si bien mérité d'imposer leur nom.

« Nous sommes des Gaulois, des Celtes », dit avec raison M. Emile Faguet, « nullement des Latins et des Germains ». Les pages où M. Jullian évoque les fastes guerriers de l'ancienne Gaule ne sont peut-être pas les plus savantes de son œuvre : c'est par elles qu'il a pris figure d'historien national. Était-ce bien la peine en vérité qu'il s'excusât de les avoir écrites et d'avoir donné le pas dans son *Histoire* aux faits militaires sur les institutions et les mœurs ? Nous savons trop les desseins que cachent sous leur culte des institutions et leur horreur de l'histoire-bataille les tenants de la nouvelle école historique : au demeurant, si l'on a quelque peu abusé en ces derniers temps des « professeurs d'énergie », mieux vaut encore être rangé parmi eux que parmi les professeurs de lâcheté.

M. Jullian n'aspire sans doute qu'à l'impartialité sévère de l'historien. Cet élève du vieux Fustel, devenu un maître à son tour, se défend avec soin des « constructions abstraites » et des « interprétations subjectives ». Il m'a même paru qu'il cédait un peu trop çà

et là à la crainte d'être taxé de complaisance envers son sujet : pour ne pas tomber dans les exagérations de ceux qu'il appelle dédaigneusement les celtomanes, il tend à diminuer le rôle social des Druides et à restreindre la portée philosophique de leur enseignement. Mais comme il se retrouve en abordant Vercingétorix !

*
**

On a dit qu'avec Jeanne d'Arc, Vercingétorix était peut-être le plus grand nom de notre histoire. Comme elle est la sainte du patriotisme, il en est, lui, le héros essentiel. A la première page de nos annales, dans cette Gaule mal assise encore et travaillée de dissensions intestines, il apparaît comme le symbole du sentiment de l'indépendance et de l'unité nationales. Champion redoutable, puis victime volontaire de cette cause sacrée à laquelle il s'immole généreusement, sa splendide épopée se renferme en moins d'une année, comme si les destinées avaient voulu ramasser dans un seul effort, pour la rendre plus sûrement inoubliable, la leçon que nous donne sa vie courte et si glorieuse.

Vie mal connue pourtant jusqu'à M. Jullian ou odieusement défigurée par l'érudition allemande, qui ne voulait voir et avait intérêt à revoir en Vercingétorix qu'un lourd soudard épris de combats sanglants, de chasses rapides et de beuveries interminables !

Le véritable Vercingétorix est bien différent : certes, il aimait la guerre, les chiens, l'orgie peut-être ; les plus vives passions bouillonnaient en lui ; mais il avait autre chose que des passions. La sensibilité anarchique n'est que de surface : une conscience agissante, un cerveau organisateur, c'est ce que nous trouvons chez lui dès l'instant que nous poussons plus loin que l'épiderme auquel s'étaient arrêtés les prédécesseurs de M. Jullian.

Enfant, il s'initie à la vie morale sous l'incomparable direction des druides et des bardes. Il apprend d'eux que l'âme est immortelle, que la vie n'est qu'une épreuve, un passage, et qu'il y a par delà une autre vie lumineuse réservée aux vaillants qui ont observé sur la terre les trois grands préceptes de la sagesse druidique : honorer Dieu, aimer son prochain, agir en brave. Adolescent, en état de porter les armes, il paraît, sous l'égide de son père Celtill, à la tête du clan qu'il doit commander plus tard, et sa jeunesse, sa beauté, le feu qui couve dans son regard, l'« air de virginité militaire » répandu sur sa personne, tant d'espérances qui l'enveloppent, tant de rêves auxquels il donne un corps magnifique, jusqu'à son nom messianique de Vercingétorix qui veut dire « roi suprême des guerriers » et qui semble une promesse du Destin, font qu'à sa vue un obscur frémissement saisit les plus sceptiques, ceux qui, hier encore, doutaient de la liberté gauloise. Homme fait, il tient tous les gages de son adolescence et révèle aux Romains étonnés un adversaire à leur taille, réfléchi, prudent, capable de grands desseins et d'en poursuivre l'exécution, habile à profiter des leçons de l'expérience, tacticien consommé, ingénieur presque égal à ce peuple d'ingénieurs...

César est l'héritier et le bénéficiaire d'une longue tradition militaire et politique : lui, il a tout à créer. De la poussière de clans rivaux qu'est la Gaule, il faut qu'en six mois il tire une nation et lui insuffle une âme collective. Cette Gaule n'avait que des hordes : il en fera une armée peu nombreuse mais choisie et solide. Ces hordes ne connaissent d'autre tactique que l'offensive, la charge folle, désordonnée,

brillante et stérile : il leur imposera d'éviter le contact ; elles paraient sous la tente, au hasard des lieux : il les enfermera dans des camps fortifiés, sur des hauteurs, derrière des lignes de marécages ; elles se vantaient de n'avoir jamais manié que le javelot et l'épée. « Nous sommes des soldats, disaient les Gaulois à Vercingétorix. — Vous serez d'abord des terrassiers », répondit le chef.

*
**

Et il en fut comme il avait dit. Le succès ici compte peu. Il n'est sans doute pas indifférent que la ruse romaine soit venue à bout de la bravoure gauloise : c'étaient les destinées de l'Occident qui se jouaient autour d'Alésia ; si la fortune avait servi Vercingétorix devant le Mont-Auxois comme elle l'avait servi devant Gergovie, le monde eût été changé. Pour qui sait s'élever au-dessus du fatalisme historique et juger les hommes moins sur les conséquences de leurs actes que sur ces actes eux-mêmes, le vaincu d'Alésia apparaît moralement supérieur à son vainqueur. Il ne lui est inférieur ni dans l'ordre politique ni dans l'ordre militaire. Sachons gré à M. Jullian de n'avoir pas cédé comme tant d'autres au prestige de la légende césarienne : le conquérant des Gaules sort quelque peu diminué de sa confrontation avec l'historien de la Gaule. Entre Vercingétorix et César, M. Jullian n'hésite pas : des deux, pour lui, le véritable héros, l'homme digne de commander à des hommes et de plaire aux dieux était Vercingétorix.

Mais déjà les dieux ne savaient plus sourire aux vaincus.

L'Éclair.

CHARLES LE GOFFIC.

AVIS

M. GARDEZ, trésorier, prie les Sociétaires qui n'ont pas payé leurs cotisations de vouloir bien lui en adresser le montant par la poste, rue de Pouilly, 2.

Le Gérant : H. GARDEZ.